

**Edition française de
la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon 2026 :
Marché ou colis, la contrefaçon circule partout**

À l'occasion de la **Journée Mondiale Anti-Contrefaçon**, l'UNIFAB - Union des Fabricants, association de lutte anti-contrefaçon qui rassemble plus de 200 entreprises membres issues de tous les secteurs d'activités - réunit institutions publiques, forces de l'ordre et acteurs privés pour célébrer les résultats concrets de la coopération public-privé dans la lutte contre la contrefaçon, à travers une journée placée sous le signe de l'action sur le terrain et du dialogue stratégique.

UN FLÉAU QUI NE CONNAÎT PAS DE FRONTIÈRES

La contrefaçon représente aujourd'hui plus de 2,5 % du commerce mondial, selon les dernières estimations de l'OCDE et de l'EUIPO.

En France, plus de 20 millions de produits contrefaisants ont été saisis par les services douaniers en 2025. Ces contrefaçons d'emballages, de produits d'hygiène, de médicaments, de pièces détachées automobiles ou high-tech, de jouets, d'articles de mode ou de luxe, mettent en danger la santé et la sécurité des consommateurs, alimentent l'économie souterraine et lèsent les entreprises innovantes comme les finances publiques.

Face à l'ampleur et à la sophistication croissante des réseaux criminels qui organisent ce trafic, aucun acteur ne peut agir seul. C'est la conviction qui porte la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon 2026 : seule une coopération étroite, structurée et pérenne entre les secteurs public et privé est en mesure d'apporter des réponses à la hauteur du défi.

LA COOPÉRATION PUBLIC-PRIVÉ : DES RÉSULTATS CONCRETS SUR LE TERRAIN

La journée du 4 juin illustrera, à travers des témoignages et des retours d'expérience, comment la mise en commun des renseignements, des expertises et des ressources entre entreprises, associations professionnelles et autorités publiques permet d'obtenir des résultats opérationnels significatifs.



Des opérations de saisies menées conjointement par les services de douane, de police et de gendarmerie, en lien direct avec les ayants droit, seront présentées en détail, illustrant la valeur ajoutée d'une approche coordonnée : identification précoce des flux suspects, réactivité accrue, meilleure caractérisation des infractions et taux de poursuites judiciaires en hausse. **Ces exemples concrets démontrent que la coopération public-privé est un levier opérationnel immédiat au service de l'intérêt général.**

Cette nouvelle édition, réunira des acteurs essentiels dans les sphères politique, institutionnelle, judiciaire, policière et économique tels que : **Christophe Blanchet**, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Député, Co-président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), la Sénatrice **Nathalie Goulet**, l'**Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)**, le **Tribunal Judiciaire de Marseille**, la **Douane**, la **Police Judiciaire**, ainsi que la **Gendarmerie nationale**, l'**Office de l'Union**

européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et le groupe **MF Brands (Lacoste, Gant, Aigle)**.

A cette occasion, le Groupement Global Anti-Contrefaçon (GACG) procédera à la remise des trophées des plus belles actions en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, menées en 2025, dans 5 catégories : association, entreprise, organisme public national, organisme public international et accomplissement individuel.

« La contrefaçon n'est pas une infraction mineure : elle finance le crime organisé, met des vies en danger et détruit des emplois. La Journée Mondiale Anti-Contrefaçon 2026 est l'occasion de démontrer que lorsque les entreprises et les institutions travaillent main dans la main, les résultats sont au rendez-vous. C'est le sens profond de notre engagement collectif. » déclare Delphine Sarfati-Sobreira, Directrice générale de l'Unifab.

Contact presse :

Régis Messali - rmessali@unifab.com - 01 56 26 14 07 - 06 16 89 00 81